

Prévention contre les risques « grippe » aviaire Mesures à mettre en œuvre pour tout détenteur de volailles

Les éleveurs professionnels de volailles sont soumis à de fortes contraintes techniques et de biosécurité pour se préserver des risques sanitaires dus à des maladies très contagieuses portées par la faune sauvage.

L'objectif est de restreindre au maximum les contacts entre la faune sauvage et les volailles domestiques, responsables de l'apparition des foyers d'Influenza aviaire dans notre région.

MAIS tous les détenteurs de volailles sont aussi concernés !

Il est donc nécessaire collectivement d'avoir certains réflexes.

Si vous êtes détenteur de volailles domestiques quel qu'en soit le nombre (poules pondeuses, oiseaux d'ornement en extérieur...), il est très important d'appliquer les mesures suivantes :

1 – Confinement en période d'alerte

Lorsque votre commune passe en risque MODÉRÉ ou ELEVÉ (arrêté ministériel affiché en mairie et/ou message divulgué dans les médias), l'application des mesures suivantes devient obligatoire :

➤ Mise en place des mesures de biosécurité sur l'ensemble des élevages professionnels et confinement des **volailles des élevages** plein-air (sauf dérogation)

➤ **Confinement obligatoire sans dérogation possible pour les volailles des particuliers.**

2 – Abri de confinement des volailles

Prévoir un bâtiment fermé pour les confiner, ou un parcours grillagé sur tous les côtés pour éviter tout contact avec les oiseaux sauvages en période d'alerte.

TOUS RESPONSABLES ET TOUS CONCERNÉS

GDS Bretagne

Siège social régional

13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan

www.gds-bretagne.fr

Antenne de Ploufragan

13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan

tél. 02 96 01 37 00

antenne.ploufragan@gds-bretagne.fr

Quimper

3, allée Sully - CS 32017 - 29018 Quimper cedex

tél. 02 98 95 42 22

antenne.quimper@gds-bretagne.fr

Rennes

Rue Maurice Le Lannou - CS 74241 - 35042 Rennes cedex

tél. 02 23 48 26 00

antenne.rennes@gds-bretagne.fr

Vannes

8, avenue Edgar Degas - CS 92110 - 56019 Vannes cedex

tél. 02 97 63 09 09

antenne.vannes@gds-bretagne.fr